

Dossier de Candidature

Section d'Excellence Sportive Football Filière Arbitrage Au Lycée Camille Claudel En partenariat avec la Ligue Centre - Val de Loire de Football 2021/2022



Section d'Excellence Sportive Football Filière Arbitrage

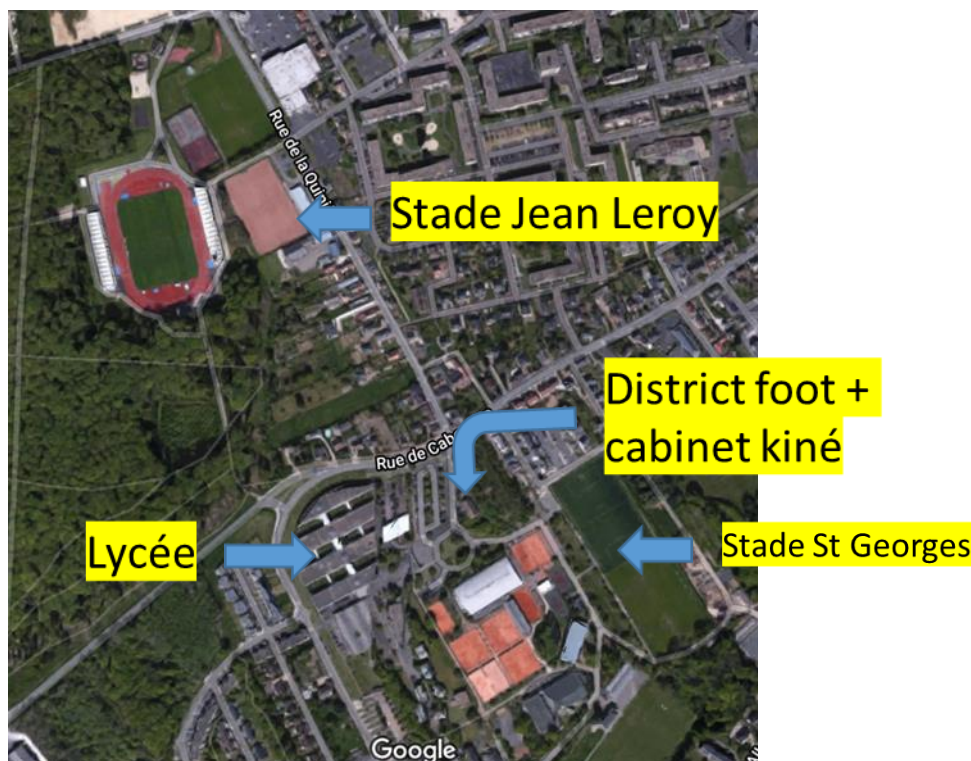


PRESENTATION

Le partenariat entre le Lycée Camille Claudel, la ligue Centre-Val de Loire de football vise à permettre à des jeunes filles et garçons âgés de 15 à 18 ans, passionnés par l'arbitrage en football, de concilier des études scolaires de qualité avec une pratique de l'arbitrage et une sensibilisation aux différents domaines qui s'y rattachent: préparation athlétique, nutrition, savoir s'entraîner...

La préparation et l'obtention du baccalauréat, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en développant l'excellence de la pratique arbitrale demeurent les priorités.

Ce cursus peut également permettre aux élèves de faciliter leur orientation éventuelle, après le baccalauréat, dans des filières universitaires ou autres liées au sport.



PRESENTATION



La section vise le développement conjoint d'une poursuite d'excellentes études en lycée avec sur les 3 années:

1. Le développement de l'excellence au niveau de la pratique arbitrale et l'amélioration de ses qualités athlétiques et sa connaissance du jeu par un cursus de formation « football » commun avec les joueurs de la Section d'Excellence Sportive Football du lycée.
2. Une participation à l'AS du lycée où les élèves pourront représenter notre établissement dans différentes compétitions de niveaux académique et national (Challenge Jean Leroy, Championnat Académique et Championnat de France UNSS) en tant que jeunes officiels.
3. En outre, les objectifs de cette section seront de développer chez les élèves l'éducation à la **santé et à la citoyenneté ainsi qu'au savoir se préparer et s'entraîner en ayant accès à du contenu théorique en lien avec leur pratique sportive.**
4. La préparation et le passage du **certificat de prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1)**, formation de base aux premiers secours.





ORGANISATION

- La scolarité au lycée Camille Claudel est identique à celle suivie par les autres élèves du lycée. Les élèves de la Section d'Excellence Sportive Football filière Arbitrage sont donc soumis aux mêmes obligations scolaires.
- Les élèves appartiennent à une classe « Section Sportive » en seconde et sont donc en classe avec les élèves des autres sections sportives du lycée.
Aucune autre option ne pourra être prise en plus de la section.
- La coordination pédagogique est assurée par un professeur d'EPS de l'établissement.
- L'encadrement de la formation (pratique et théorique) est réalisé par Grégory Cheneau, Conseiller Technique Régional en Arbitrage. Cette formation se déroule sur le terrain et en salle (4 séances par semaine).
- L'apport théorique complémentaire est assuré par les professeurs d'EPS du lycée.
- Les élèves déjeunent au lycée ou peuvent être logé(e)s en internat, situé sur place au Lycée Camille Claudel.
- A partir de la classe de 1^{ère}, si l'élève choisit de s'orienter dans la voie technologique STI2D, certains entraînements pourraient ne pas être suivis.

CONTRÔLE MEDICAL

- Un suivi médical est réalisé par le Docteur Delagarde, médecin du sport référent.



Section d'Excellence Sportive Football Filière Arbitrage



Lycée Camille Claudel



INFORMATIONS

Vous pouvez contacter M. BRUNET (professeur d'EPS au Lycée Camille Claudel, 06.61.09.07.44) ou Grégory CHENEAU (Conseiller Technique Régional en Arbitrage, 06.81.06.08.06) pour toute information complémentaire.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront à retirer sur le site internet du Lycée Camille Claudel ou sur le site de la Ligue Centre - Val de Loire de Football ou sur le site du District de Loir et Cher de Football..

Ils devront être retournés à la Ligue Centre - Val de Loire de Football au plus tard le **31 mars 2021**.

Des tests de sélection seront organisés mercredi 21 avril 2021 si les conditions sanitaires en permettent le déroulement. Sinon, la sélection se fera sur dossier uniquement.

Vous serez informés des élèves pré-retenus à partir du 30 avril 2021.

Si tel est le cas, alors :

-Si vous habitez dans le secteur de recrutement du lycée, il vous suffira de le mentionner sur le dossier d'inscription de l'établissement.

-**Si vous habitez hors secteur**, il vous appartiendra de **demander un assouplissement de la carte scolaire** auprès de la DSDEN 41 qui a seule l'habilitation pour vous autoriser à vous inscrire au lycée (le document de demande de dérogation est à retirer au secrétariat du collège ou auprès du professeur principal de votre enfant).

-Vous ne pourrez alors pas choisir d'autre option en 2^{nde}.



INFORMATIONS



DOSSIER DE CANDIDATURE FICHE SIGNALETIQUE

Nom :
Prénoms :
Né(e) le : à
Nationalité :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
N° de téléphone :
Courriel :@.....
Nom et adresse de la Mère :
N° de téléphone : Courriel :
Nom et adresse du Père :
N° de téléphone : Courriel :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Etablissement scolaire fréquenté :
Classe :
LV1 : LV2 :
L'élève souhaite -t-il être : externe demi-pensionnaire Interne

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

N° de Licence :
Club actuel :
Participation à l'AS du collège:.....
Jeune Officiel UNSS ? OUI NON Dans quelle(s) activité(s).....
.....
Autre(s) sport(s) pratiqué(s) en compétition :

INSCRIPTION





Renseignements sportifs du Jeune Arbitre

FICHE SIGNALETIQUE

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Taille équipement (L.XL Boy S-M-L) :

Poids : Taille :

Club :

Ligue :

Arbitre officiel* : OUI NON

Si OUI, depuis quelle saison ?

Niveau actuel* : Stagiaire / Jeune Arbitre de District / Candidat

Jeune Arbitre de Ligue / Jeune Arbitre de Ligue

*(entourer la bonne mention)

Je soussignécertifie exacts les renseignements portés ci-dessus.

Signature :



INSCRIPTION



Lycée Camille Claudel



DOSSIER DE CANDIDATURE

PIECES A JOINDRE

*Un certificat médical (de préférence rempli par un médecin diplômé du CES de médecine sportive) attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage football (sauf pour les candidats possédant une licence arbitre pour la saison en cours).

*2 enveloppes autocollantes affranchies au tarif en vigueur à l'adresse des parents.

*La photocopie des bulletins des 1er et 2ème trimestres (ou du 1^{er} semestre) de l'année en cours.

*La photocopie de la licence sportive de la saison en cours le cas échéant.

DOSSIER A RENOYER

Le dossier est à renvoyer IMPERATIVEMENT et au plus tard pour le

31 mars 2021 :

Par voie postale à l'adresse suivante :

Ligue Centre - Val de Loire de football
13 Rue PAUL LANGEVIN
CS 10001
45063 ORLEANS CEDEX 2

Ou par voie numérique au format PDF à :

gcheneau@centre.fff.fr

TESTS DE SELECTION

Les tests de sélection se dérouleront sur les installations jouxtant le lycée Camille Claudel le **mercredi 21 avril 2021 de 9H à 17H**. Rendez-vous au District de Loir et Cher de football

Nature des épreuves :

- Oral motivationnel (10 minutes)
- Test d'arbitrage théorique et pratique.

INSCRIPTION



Lycée Camille Claudel